



# ASSOCIATION des FAMILLES de MONTGERON

Montgeron, le 27 septembre 2021

## Convocation à l'Assemblée Générale

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Le Conseil d'Administration a le plaisir de vous inviter à l'**Assemblée Générale** statutaire de notre association qui se tiendra le :

**samedi 16 octobre 2021 à 10h30**  
(émargement à partir de 10h)  
Salle du Nouzet - 115 route de Corbeil à Montgeron

### **LA PRÉSENTATION D'UN PASS SANITAIRE ET LE PORT DU MASQUE SERONT OBLIGATOIRES**

Sont convoqués à cette Assemblée de l'Association des Familles, tous les adhérents ayant cotisé pour l'année 2020/2021 prolongée pour l'année 2021/2022.

**SEULS** peuvent participer au vote ceux ayant cotisé pour l'exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021.

*L'ordre du jour sera le suivant :*

- 1 Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 janvier 2021 (initialement prévue le 3 octobre 2020)
- 2 Rapport moral 2020/2021 et approbation
- 3 Rapport d'activités 2020/2021 et approbation
- 4 Rapport financier de l'exercice 2020/2021 et quitus aux administrateurs
- 5 Fixation du montant de l'adhésion pour l'an prochain (2022/2023)
- 6 Élection du tiers sortant au Conseil d'Administration
- 7 Projets et perspectives pour l'année 2021/2022
- 8 Questions diverses.

Nous vous rappelons que votre présence est indispensable, même si vous n'avez pas à participer au vote. Cette rencontre reste un moment privilégié pour communiquer ensemble et demeure une excellente occasion pour mieux connaître votre association et ses membres.

Si toutefois, à jour de votre cotisation 2020/2021/2022, vous ne pouviez participer au vote lors de l'Assemblée, merci de nous retourner votre pouvoir ci-joint par courrier ou de le remettre à une autre personne adhérente de l'association, laquelle ne pouvant recevoir plus de trois pouvoirs.

Par ailleurs, les nouveaux adhérents désirant poser leur candidature pour l'un des postes à pourvoir au sein du Conseil d'Administration sont priés de nous le faire savoir par lettre ou mail adressée à la Présidente de l'association, avant le 8 octobre 2021.

*Pour faire suite à cette assemblée, nous partagerons un moment de convivialité  
autour d'un déjeuner, suivi d'un après-midi dansant.*

*A cet effet, nous vous remercions de nous remettre ou nous adresser le coupon d'inscription ci-joint,  
accompagné de votre participation de 20€ par adhérent(e),*

***Avant le vendredi 8 octobre, dernier délai***

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, chers(es) adhérents(es) l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

La Présidente,  
Danielle PRYLECKI

**P.J :** - Un compte-rendu de notre dernière Assemblée Générale  
- Un pouvoir et une invitation pour le déjeuner